

Sommet Afrique-France : recommandation des patronats aux chefs d'Etat

Publié le 16 janvier 2017

Les patronats africains et français ont élaboré lors du forum économique du 13 janvier organisé par le Medef, le CNPM (Conseil national du patronat du Mali) avec Business Africa des recommandations du secteur privé à destination des chefs d'État réunis aujourd'hui à Bamako pour le 27e sommet Afrique-France. La première d'entre elles est de remettre les entreprises au centre du village, au cœur de leurs priorités car ce sont elles qui apportent croissance, emploi et sécurité.

Ils ont également rendu public la déclaration Africa 2030 consacrée à la jeunesse et à l'entrepreneuriat.

Recommandations des patronats africains et français pour le Sommet Afrique-France Bamako - 13 & 14 janvier

Les entrepreneurs et les entreprises au cœur de la relation entre l'Afrique et la France pour une croissance inclusive et durable.

Jeunesse & entrepreneuriat en Afrique

* L'Afrique est pour des décennies encore le continent le plus jeune du monde : plus de la moitié de sa population a moins de 25 ans. L'entrepreneuriat est un levier de croissance inclusive et durable, l'entreprise est un moteur d'insertion.

* L'éducation et la formation sont les piliers de tout pays. Le secteur privé encourage les gouvernements à :

- créer des modèles de gouvernance innovants en matière de formation et à soutenir la création de pôles de formation technique et supérieure à l'échelle régionale dans le cadre de partenariats public-privé (centres d'excellence) pour améliorer l'insertion professionnelle et accroître les capacités d'innovation et de recherche en Afrique ;
- diffuser des programmes d'éducation et de formation auprès des jeunes par le numérique ;
- introduire dans les programmes scolaires des modules liés à l'entreprise et à l'entrepreneuriat.

* Le développement de l'employabilité est essentiel à la création d'emplois. Les entreprises d'Afrique et de France appellent les gouvernements à :

- mener des actions visant à renforcer l'employabilité des populations grâce à une adéquation entre les offres de formation et les besoins des entreprises dans chaque pays ;
- assurer la promotion de l'apprentissage comme un des outils répondant au mieux aux besoins des entreprises et donc au marché du travail ;

- contribuer à la mobilité internationale par la promotion des systèmes d'échanges entre d'étudiants d'Afrique et de France ;
- œuvrer pour un environnement des affaires favorable à la création d'emplois dans le secteur privé qui sont des emplois de long terme.

* L'entrepreneuriat des jeunes constitue un facteur d'épanouissement et de croissance. Le secteur privé invite les gouvernements à

- promouvoir les talents et opportunités de la jeunesse et l'accompagner vers l'entrepreneuriat (événements, salons, déploiement de formations...) ;
- valoriser la dynamique des start up entre l'Afrique et la France pour favoriser l'émergence de champions nationaux ;
- favoriser les synergies entre les réseaux privés afin de partager les expériences, les savoir-faire, les compétences et valoriser les meilleures pratiques entre les Etats.

Diversification économique pour soutenir la croissance en Afrique

* Le développement d'activités locales de transformation des ressources naturelles par la création de filières est de nature à stimuler la diversification des économies locales et de permettre une montée en gamme dans la chaîne de valeur au niveau mondial. Il sera vecteur de création d'emplois.

* L'amélioration de l'écosystème est dans l'intérêt de tous : c'est souvent la chaîne de valeur qui manque pour attirer durablement les investisseurs.

* Le secteur privé encourage les gouvernements à l'adoption des mesures visant à améliorer l'environnement des affaires. Les organisations représentatives des secteurs privés locaux doivent être associées aux discussions dans le cadre d'un dialogue public-privé régulier. Les mesures incitatives prises par les gouvernements permettront de renforcer les capacités à produire, embaucher et investir des entreprises.

* Les PME ont un rôle central à jouer en matière de diversification. Elles soulignent l'importance de mettre en place des lignes de financement spécifiques permettant de combler un manque entre la microfinance et le private equity de gros projets.

* Des solutions d'accompagnement à la diversification existent : les entreprises saluent l'initiative lancée par la Banque Mondiale au Congo Brazzaville dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification Economique (PADE), valorisant des partenariats avec le secteur privé, afin de :

- faire émerger un écosystème propice à mobiliser davantage les investissements en Afrique
- contribuer au renforcement du secteur privé africain (tissu local de PME)
- connecter les chaînes de valeurs locales aux chaînes de valeurs régionales et globales
- tisser des partenariats inter-entreprises fiables de long terme, donnant toute leur place au local content, aux transferts de savoir-faire et de technologie et à la formation de la jeunesse. Il n'est de richesse que

d'hommes et la diversification suppose la formation : les entreprises sont prêtes à prendre leur part.

Le secteur privé appelle la Banque mondiale à renouveler ce programme constructif et inclusif en partenariat avec les organisations patronales dans d'autres pays africains.

Financement en Afrique

- * Mobiliser toutes les sources de financements au service des entreprises : investisseurs institutionnels internationaux, private equity, épargne de long terme, épargne de la diaspora, business angels, etc. et stimuler le développement des marchés de capitaux en Afrique ;
- * Fédérer : décloisonner les sources de financement (à l'image du rapprochement des marchés bancaire et de capitaux), favoriser les effets de levier et encourager les approches multipartites plutôt que la confrontation ;
- * Innover : Développer de nouveaux instruments capables de répondre aux défis du développement africain : green bonds, plateformes et fonds agrégateurs, instruments de dette pour les PME, instruments de financements d'infrastructures, finance digitale, etc ;
- * Accélérer : favoriser le développement de modèles souples et modulables, comme les partenariats public-privé.

Innovation & numérique

- * Promouvoir l'entrepreneuriat et renforcer les jeunes pousses africaines du numériques pour les transformer en fleurons technologiques continentaux
- * Faciliter l'investissement des opérateurs dans une connectivité de qualité
- * Développer la formation aux métiers du numériques, et notamment les formations courtes au codage
- * Mettre en place une régulation favorable à l'émergence de nouveaux modèles économiques nés de la révolution numérique

Agriculture et agroalimentaire

- * Sécuriser le foncier : enclencher un cercle vertueux permettant l'attraction d'investissements et leur sécurisation, l'accès aux crédits pour les paysans et la bancarisation de ces derniers ;
- * Développer la formation technique, en associant les entreprises dans la définition des cursus et des compétences ;
- * Structurer des filières, de la fourche à la fourchette, en contractualisant (an amont) les relations techniques, commerciales et financières entre les petits agriculture et l'agro-industrie ; également en renforçant les regroupements de producteurs ; en développant des « origines » et « appellations » afin de structuration l'accès aux marchés (en aval)
- * Développer l'accès aux financements ;
- * Développer les infrastructures logistiques pour le transport et le stockage.

Formation professionnelle

- * Accorder la priorité à la formation professionnelle ;
- * Associer l'ensemble des parties prenantes : institutions académiques, entreprises et Etats, afin d'ajuster les filières, les programmes et les diplômes au besoin du marché de du travail ;
- * Construire des certifications valorisant les compétences déjà acquises au cours de l'expérience, en y associant les entreprises ;
- * Développer l'apprentissage et le compagnonnage ;
- * Promouvoir l'e-éducation ;
- * Promouvoir les formations à l'entrepreneuriat.

Energie renouvelable

- * Encourager les Etats africains à définir des plans et des stratégies augmentant la part des énergies renouvelables dans leur offre énergétique, domaine clef pour leur croissance économique.
- * Pour disposer d'un cadre propice aux investissements, il convient d'adopter des cadres législatifs favorables aux solutions de production énergétique renouvelable pérenne et d'adapter les réglementations, notamment en les centrant sur les coûts.
- * Déployer massivement des énergies renouvelables compétitives, adaptées et différenciées pour sécuriser l'accès à l'énergie et accélérer l'électrification rurale à travers le développement de solutions appropriées, notamment les panneaux solaires, et leur exploitation par des opérateurs privés. Un passage à l'échelle permet la proximité avec les consommateurs et l'essor de la croissance économique.
- * Promouvoir les partenariats public-privé afin de conjuguer les expertises et les sources de financement.